

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 61 (2020)

Rubrik: Chronique des fouilles archéologiques 2020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des fouilles archéologiques 2020

Hugo Amoroso

Pierre Blanc

Laurent Francey

Maëlle Lhemon

Olivier Presset

Aurélie Schenk

Avec la collaboration de Sandrine Bosse Buchanan, Daniel Castella, Denis Genequand, Michel Guélat, Christophe Schmidt Heidenreich et Jean-Claude Vannay

De l'importance des fouilles programmées

Dans le cadre du projet de recherches «ORIGINES» qui s'intéresse aux racines celtes d'Avenches suite aux nombreuses découvertes de cette période faites ces dernières années sur le site, des fouilles programmées ont été menées par les SMRA sur la colline du Bois de Châtel au début de l'hiver 2020, année de pandémie par ailleurs assez calme sur le front des fouilles préventives. D'emprise réduite mais orientée par tout un travail préalable de prospections sur le terrain, d'observations microtopographiques sur modèle numérique de terrain et de recherches archivistiques, cette opération a remis en question en quelques coups de pelle mécanique l'hypothèse émise de longue date de l'occupation de cette colline par une fortification de la fin du second âge du Fer. Qu'en juge à la lecture des chroniques qui suivent.

Une intervention programmée échappe par définition au carcan imposé par tout projet de construction ou de travaux publics en termes d'emplacement, d'emprise et de calendrier de réalisation. Bien préparée, ses résultats peuvent en outre être inversement proportionnels aux surfaces le plus souvent très réduites effectivement fouillées. Tel est le cas des investigations réalisées cette année sur le Bois de Châtel.

Celles-ci s'inscrivent à vrai dire dans une très longue tradition de recherches orientées que l'on peut faire remonter d'une certaine manière au XVIII^e s. déjà. Dès 1786, l'architecte bernois Erasmus Ritter, et à sa suite l'aristocrate anglais Lord Spencer Compton, compte de Northampton, font en effet œuvre de pionniers, pour leur époque, en matière de fouilles scientifiques programmées, en documentant – et en publiant même pour le premier – les vestiges mis au jour par les excavations méthodiques qu'ils réalisent en divers points du site (fig. 1). Au siècle suivant, plusieurs campagnes de fouilles sont consacrées



Fig. 1

Dessin à l'aquarelle de Joseph-Emanuel Curty, se représentant lui-même et figurant sans doute, debout à ses côtés, Lord Spencer Compton, sur l'une des fouilles menées par celui-ci entre 1786 et 1794 à Avenches.

Fig. 2

Découverte en 1995 du triclinium d'été du palais de Derrière la Tour, dans une tranchée ouverte à l'arrière et dans l'axe de la grande cour-jardin du bâtiment principal. Les vestiges, et notamment la mosaïque située au centre de la pièce, ont été protégés et réenfouis.

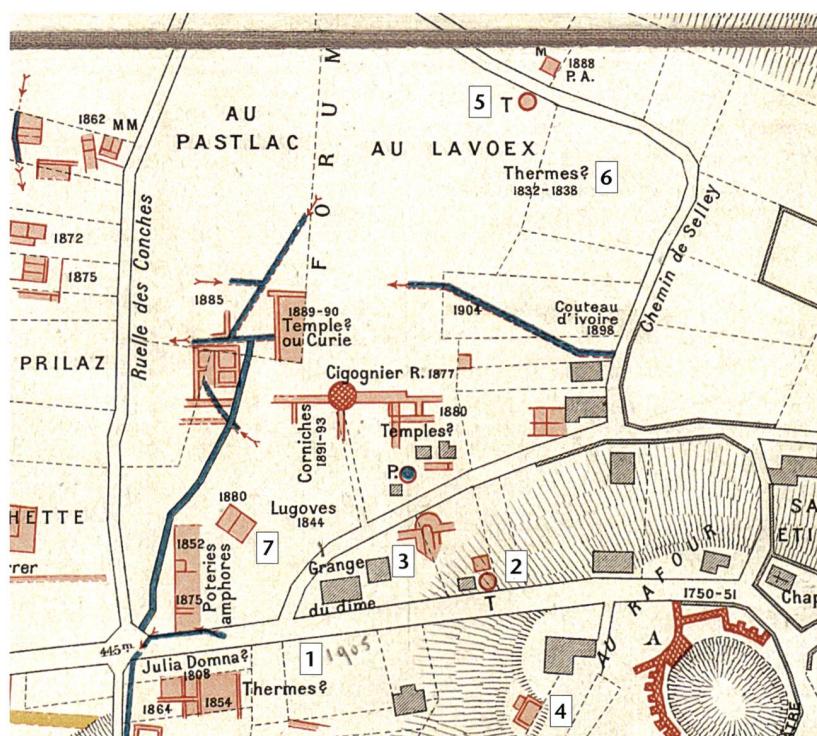


Fig. 3

Extrait du plan archéologique d'Avenches de 1905.

- 1 Emplacement du temple de la Grange des Dîmes dont la fouille a débuté en décembre 1905.
- 2 Vestiges supposés d'une tour (T) à l'emplacement de la cella du temple rond.
- 3 Maçonneries énigmatiques observées en 1898 et correspondant à une large galerie séparant les aires sacrées du temple rond et de celui de la Grange des Dîmes.
- 4 Vestiges d'un bâtiment portant la légende 1870 sur le plan de 1888, identifié aujourd'hui comme le temple de Derrière la Tour.
- 5 Vestiges supposés d'une tour (T) à l'emplacement de la cella du temple sud du sanctuaire du Lavoëx.
- 6 Thermes supposés signalés dans le secteur du Lavoëx, en réalité un bâtiment quadriportique en lien avec l'enclos du sanctuaire.
- 7 Édifice non identifié dont l'orientation l'apparente au temple de Derrière la Tour.

à la muraille romaine avant que l'Association Pro Aventico ne réalise dès 1890 ses premières investigations programmées dans l'emprise du théâtre.

Dégagement de l'amphithéâtre dès 1911, exploration systématique de l'enceinte romaine dans les années 1920 par Louis Bosset qui en suit l'entier du tracé afin d'y repérer tours et portes, fouille enfin du sanctuaire du *Cigognier* entre 1938 et 1940, la première moitié du XX^e s. voit se succéder les chantiers d'envergure visant à mettre en valeur le glorieux passé de l'ancienne capitale des Helvètes. Débutant par la mise au jour des vestiges des thermes de *Perruet* en 1953, la seconde moitié du siècle est tout d'abord marquée par les premières recherches systématiques portant sur l'urbanisme d'*Aventicum*. Menés par Georg Theodor Schwarz en 1959 et 1960 sous la forme de sondages topographiques, ces travaux ont notamment permis de valider le plan des rues et des *insulae* antiques, désormais numérotées, tel que Louis Bosset l'avait déjà partiellement établi en 1945.

Après une longue période dominée par des chantiers menés le plus souvent dans l'urgence, s'ouvre dans les années 1990 un nouveau chapitre des recherches orientées sur le site. Jacques Morel, qui a consacré deux longues campagnes de fouilles aux sites du palais de *Derrière la Tour* et de l'*insula* 7 voisine, restitue ainsi, en divers sondages « chirurgicaux » ouverts dans des parcelles privées (jardins et vergers), le plan général de la *domus* principale du palais, guidé par ses hypothèses quant aux principes de symétrie régissant l'agencement de l'édifice (fig. 2).

Mais c'est de l'autre côté de la colline d'Avenches que vont se concentrer la plupart des fouilles programmées de cette décennie. Suite aux investigations qu'il réalise en 1992 dans l'enclos du temple de la *Grange des Dîmes*, Jacques Morel entreprend plusieurs campagnes de sondages exploratoires sur le flanc oriental de la colline, ceci afin d'y identifier différents vestiges figurant sur les anciens plans archéologiques du site, sur celui de 1905 notamment (fig. 3). La première de ces opérations a lieu en 1992 déjà, à l'occasion de l'agrandissement d'une maison d'habitation (Avenue Jomini 14) située à l'emplacement de vestiges énigmatiques interprétés, selon les époques, comme ceux du baptistère d'une des premières églises chrétiennes d'Avenches ou de



l'une des tours (T) d'une hypothétique enceinte du Bas-Empire (fig. 3, 2). Il apparaît toutefois bien vite que les maçonneries conservées dans la cave de cette maison sont d'époque romaine. L'hypothèse d'un nouveau temple étant posée, plusieurs sondages sont réalisés dans les proches abords d'entente avec le propriétaire des lieux, ses voisins (fig. 4) et la Commune d'Avenches pour ce qui est des ouvertures dans les trottoirs de l'Avenue Jomini (fig. 5). Ces vérifications, complétées par de nouveaux sondages programmés en 1999, vont alors confirmer qu'il s'agit bien d'un temple gallo-romain à *cella circulaire* et galerie périphérique dodécagonale, auquel on attribua, dans l'élan du moment, le nom de temple rond qu'il a conservé. D'autres observations en tranchées réduites suivront en hiver 1992-1993 sur cette même parcelle et les terrains voisins, qui vont cette fois-ci démontrer l'existence d'un mur d'enclos monumental réunissant ce temple et celui de la *Grange des Dîmes*. Les maçonneries au plan particulier figurant sur les anciens relevés en bordure de la route cantonale (fig. 3, 3) se révèlent alors être les vestiges d'une galerie large de 4 m matérialisant la jonction entre les deux aires sacrées.

Les édifices religieux d'*Aventicum* devenant un thème de réflexion privilégié, l'attention se porte en 1996 en léger contrebas de l'amphithéâtre, sur un secteur où d'autres vestiges sont suspectés d'appartenir à un temple (fig. 3, 4). Cette hypothèse étant rapidement avérée à la faveur de la pose de diverses conduites, des ouver-



tures ponctuelles visant à préciser l'aspect de cet édifice sont aussitôt réalisées en divers endroits jugés stratégiques. Ces travaux aboutissent à la mise en évidence d'un nouveau sanctuaire comprenant deux enclos contigus dont l'un abrite ce que l'on appelle désormais le temple de *Derrière la Tour*, le second ayant été découvert grâce à une série de tranchées planifiées en 2002 dans une propriété voisine.

Deux ans plus tard, en 1998, profitant d'une campagne de sondages exploratoires initiant l'étude du théâtre en vue de sa restauration, un sondage est ouvert à l'emplacement de ce que le plan de 1888 signalait déjà comme une tour (T) (fig. 3, 5) en relation, supposait-on alors, avec l'enceinte réduite d'époque tardive déjà évoquée précédemment. Les maçonneries mises au jour, non pas circulaires mais quadrangulaires, se révèlent une nouvelle fois être les fondations de la pièce centrale d'un temple gallo-romain à galerie périphérique. Une anomalie visible à proximité sur une ancienne photographie aérienne du secteur oriente alors de nouvelles tranchées qui se soldent par la découverte d'un second temple (fig. 6a-b), formant avec le précédent un ensemble monumental délimitant à l'ouest l'espace séparant le théâtre du sanctuaire du *Cigognier*. À ce nouveau sanctuaire de plaine, dit du *Lavoëx*, se rattache encore, à l'arrière des deux temples, un très vaste enclos abritant un énigmatique édifice quadriportique doté d'une canalisation sur ses quatre côtés et que l'on avait jadis supposé à tort être des thermes (fig. 3, 6).

Fig. 4 (à gauche)

Segment des fondations du mur de galerie du temple rond dégagé dans le sous-sol d'une maison (Avenue Jomini 14), grâce à la bienveillance de la propriétaire des lieux.

Fig. 5 (à droite)

Sondage exploratoire réalisé en 1992 dans le trottoir de l'Avenue Jomini. On y aperçoit, au premier plan, les fondations de la galerie polygonale du temple rond, ainsi que des éléments de sa colonnade dans la coupe au centre de l'image.

Cette période faste se conclut en deux temps en l'an 2000: tout d'abord avec le projet non finalisé (faute d'accord avec le propriétaire du terrain), d'identifier près du *Cigognier* un bâtiment quadrangulaire légendé 1880 dont l'orientation atypique est pratiquement identique à celle du temple de *Derrière le Tour* (fig. 3, 7). Une tranchée exploratoire est alors pratiquée à l'arrière du podium du temple du *Cigognier*. Bientôt complétée par quatre petits sondages ponctuels, elle permet de restituer le plan partiel d'un édifice à double galerie donnant sur le *decumanus maximus*. Avec ses 150 m de longueur, celui-ci fait face au mur d'enclos des sanctuaires de la *Grange des Dîmes* et du temple rond, monumentalisant

ainsi à eux deux le passage au travers des zones sacrées d'*Aventicum* donnant accès aux quartiers d'habitat de la ville.

Ainsi donc, en quelques campagnes de sondages menées à moindre frais en des secteurs soigneusement sélectionnés et non menacés, Avenches a-t-elle renforcé son statut de capitale de cité en se révélant également un centre religieux d'importance aux dimensions jusqu'alors insoupçonnées: plusieurs sanctuaires sont étroitement associés aux grands monuments de spectacle et de rassemblement que sont le théâtre, l'amphithéâtre et le *Cigognier*. Assurément, jamais aucune fouille préventive n'aurait été à même d'obtenir de tels résultats.

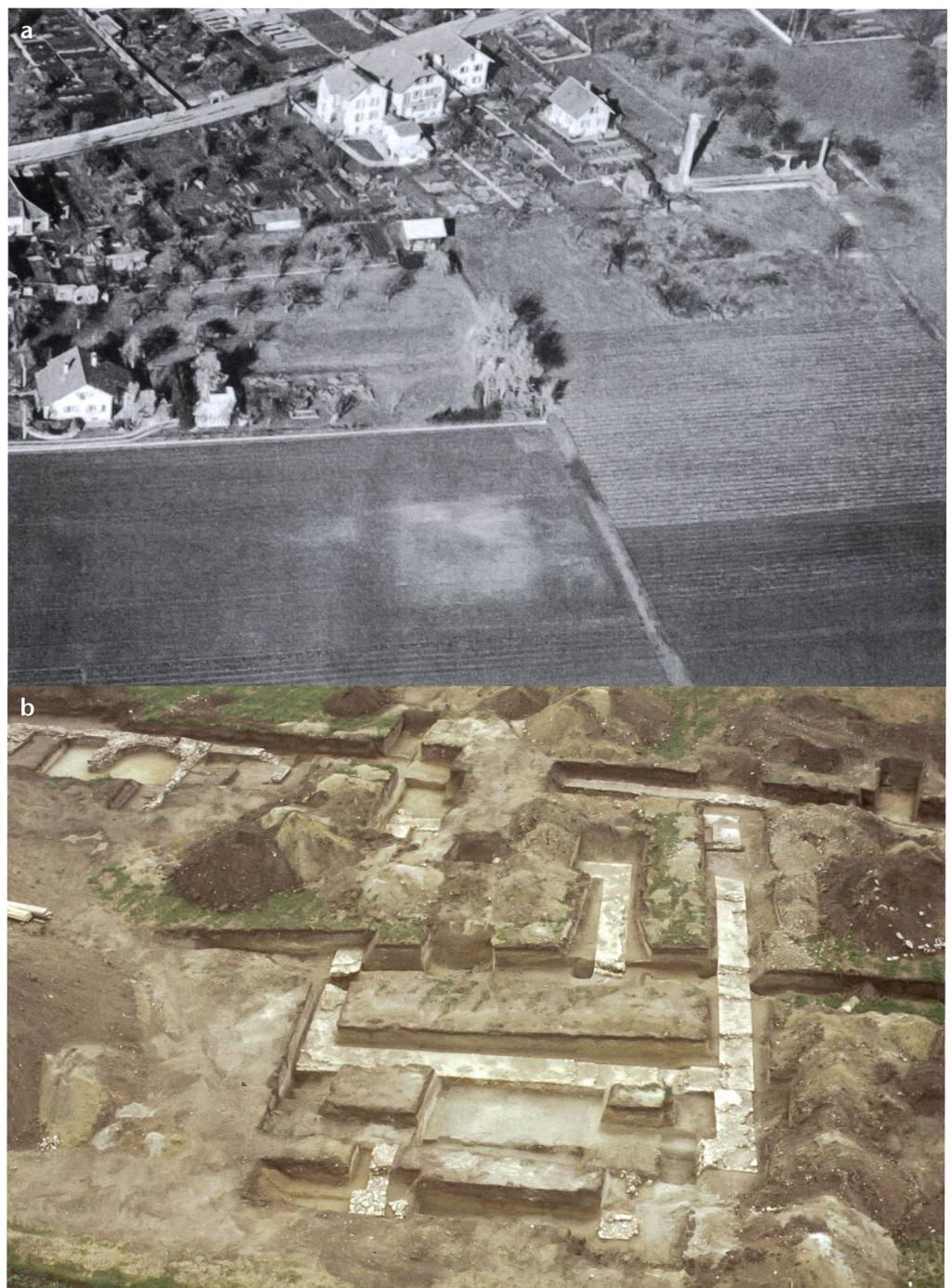


Fig. 6

En haut (a), vue aérienne du secteur du Lavoëx et du Cigognier en 1960. Au premier plan, la trace claire, dans la végétation, du temple nord du sanctuaire du Lavoëx, exploré en 1998 (en bas, b).

D'une certaine manière, les sondages de 2020 au Bois de Châtel (fig. 7) s'inscrivent dans la continuité des travaux de 1990. De par leur caractère programmé, on l'a dit, mais davantage encore parce que c'est à l'emplacement du temple rond, de celui de *Derrière la Tour*, et enfin du sanctuaire du Lavoëx que les premiers signes concrets d'une fréquentation préromaine du site sont apparus, sous la forme de structures funéraires – tombes à inhumation de La Tène moyenne à finale (entre 250 et 20 av. J.-C.) et incinérations à urne (fin II^e – début I^{er} s. av. J.-C.) –, mais également de quelques fosses et niveaux d'occupation vraisemblablement à caractère cultuel, remontant au milieu du I^{er} s. avant notre ère.

Depuis, l'hypothèse des origines celtes d'Aventicum a été largement démontrée par les interventions préventives menées ces dernières années à l'ouest de la colline d'Avenches. Celles-ci, rappelons-le, ont elles aussi été précédées par une fouille d'emprise réduite organisée en 2015 dans la région de *Sur Fourches* afin de préciser la nature et la datation de plusieurs structures en fosses repérées en 2009 et soupçonnées, à juste titre, de remonter aux II^e et I^{er} s. avant notre ère.

Les récentes découvertes faites au Bois de Châtel n'ont pas été celles auxquelles on s'attendait, ce qui ne diminue en rien la valeur de ce site incontournable. C'est bien au contraire ce qui justifie de continuer d'y mener des fouilles programmées, on l'espère dans un futur très proche.

Pierre Blanc, responsable des fouilles



Fig. 7

Creuse d'une tranchée d'exploration au Bois de Châtel en été 2020.

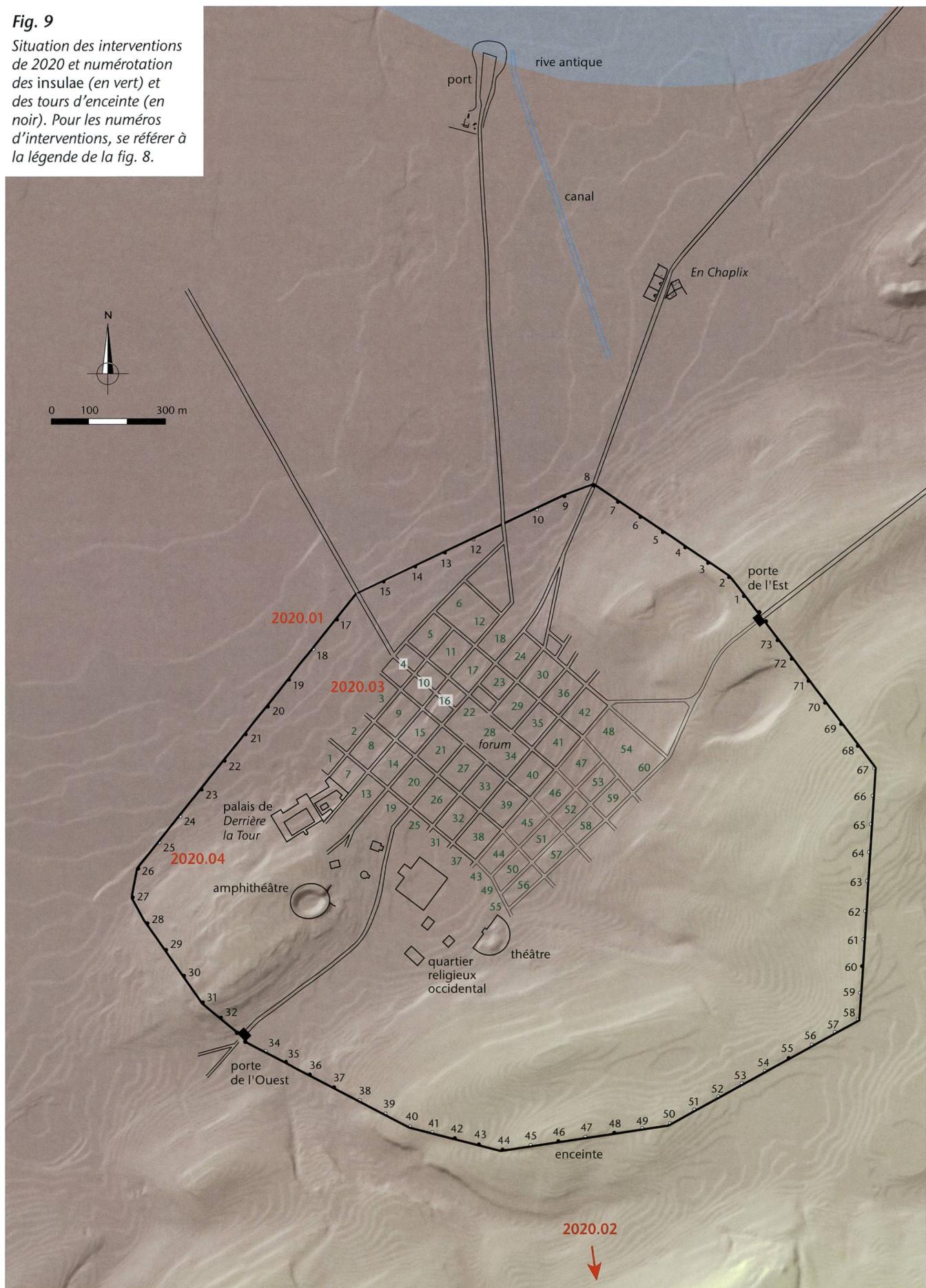


Fig. 8
Situation des interventions de 2020.

2020.01	Derrière les Murs
2020.02	Bois de Châtel
2020.03	En Pré-Vert / insula 3
2020.04	Rue René Grandjean 4

Fig. 9

Situation des interventions de 2020 et numérotation des insulae (en vert) et des tours d'enceinte (en noir). Pour les numéros d'interventions, se référer à la légende de la fig. 8.



CN1185, 2569720–2569900/
1192860–1193090
Altitude env. 434 m
Derrière les Murs
Parcelles 2543, 2546
Carrés N-O-P 6-7

2020.01 – *Derrière les Murs*

Mur d'enceinte, zone funéraire, fossés, canalisations.

Fouille préventive. 16 juin – 25 septembre 2020.

Ensembles MRA: 20/19016-19075: céramique, métal, monnaies, verre, terre cuite, anthropologie, faune, tabletterie, lithique.

Investigations et documentation: L. Francey, M. Lhemon, H. Amoroso, Ch. Ansermet, B. Pittet, E. Romero.

Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), Ch. Schmidt (épigraphie).

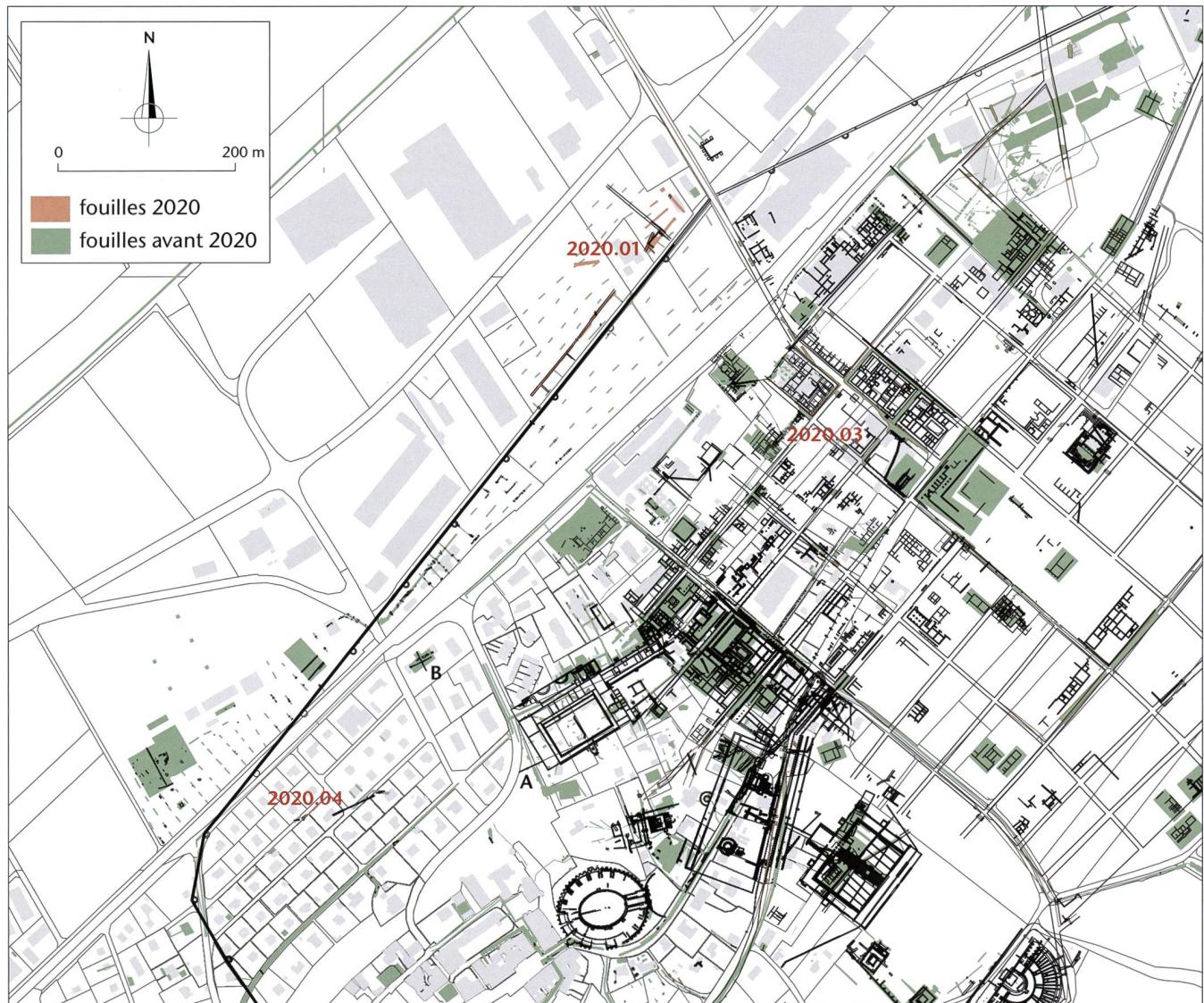


Fig. 10

Extrait du plan archéologique. Situation des zones fouillées en 2020.

La campagne de sondages de diagnostic et de fouilles menée en 2020 au lieu-dit *Derrière les Murs*, au nord de la cité antique, a été motivée par l'extension de la zone industrielle de la Plaine pour laquelle des terrains devaient être remblayés (fig. 10). Cette intervention avait pour objectif de vérifier la présence éventuelle de vestiges en limite du périmètre de protection qui s'étend à 15 m de part et d'autre de la muraille (fig. 11). Il s'agissait également de préciser l'extension d'une petite nécropole découverte lors d'une première opération de sondages réalisée en 2016¹.

Portant sur une superficie d'un peu plus de 1000 m², une dizaine de tranchées a ainsi été ouverte dans la partie sud des deux parcelles 2543 et 2546, ainsi qu'à l'emplacement d'un ancien séchoir à tabac démolî, proche de la route de l'Estivage (fig. 12). Ces travaux menés par une équipe de deux à quatre personnes sur une période d'environ trois mois ont permis la découverte d'une cinquantaine de structures dont la plupart peuvent être attribuées à quatre phases

¹ BPA 57, 2016, p. 226-233.

**Fig. 11**

2020.01. Derrière les Murs.
Vue de la tranchée creusée en
limite du périmètre protégé
bordant la muraille antique.

**Fig. 12**

2020.01. Derrière les Murs.
Situation des tranchées
ouvertes en 2020 et
localisation des interventions
précédentes.

d'occupation romaine, quelques autres remontant à une fréquentation des lieux post-antique ou moderne.

Les aménagements liés à l'édification de l'enceinte (dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C.)

La première phase d'occupation correspond à l'implantation d'un réseau de fossés visant apparemment à assainir les terrains facilement inondables de ce secteur de plaine pour la durée du chantier de construction de la muraille (fig. 13). Le dispositif comprend notamment un long fossé (St 1), large d'env. 1,50 m et profond de 0,40 à 0,80 m, dont le tracé court parallèle-

ment à l'enceinte (fig. 14). Rectiligne sur plus de 300 m, il s'infléchit vers le nord à la hauteur de la tour T 17, en raison peut-être de la présence de constructions bordant la voie sortant de la ville par la porte du Nord. À l'ouest, il ne semble pas se prolonger au-delà de la tour T 22. En effet, si des structures drainantes parallèles elles aussi au mur d'enceinte, mais non datées, ont été mises au jour quelque 300 m plus au sud-ouest dans le secteur des tours T 22 et T 23², leur forme et leur implantation stratigraphique diffèrent de celles des structures dégagées en 2020.

² BPA 38, 1996, p. 102; BPA 41, 1999, p. 232; BPA 42, 2000, p. 150 et BPA 58, 2017, fig. 25, p. 286 et fig. 26, p. 287.

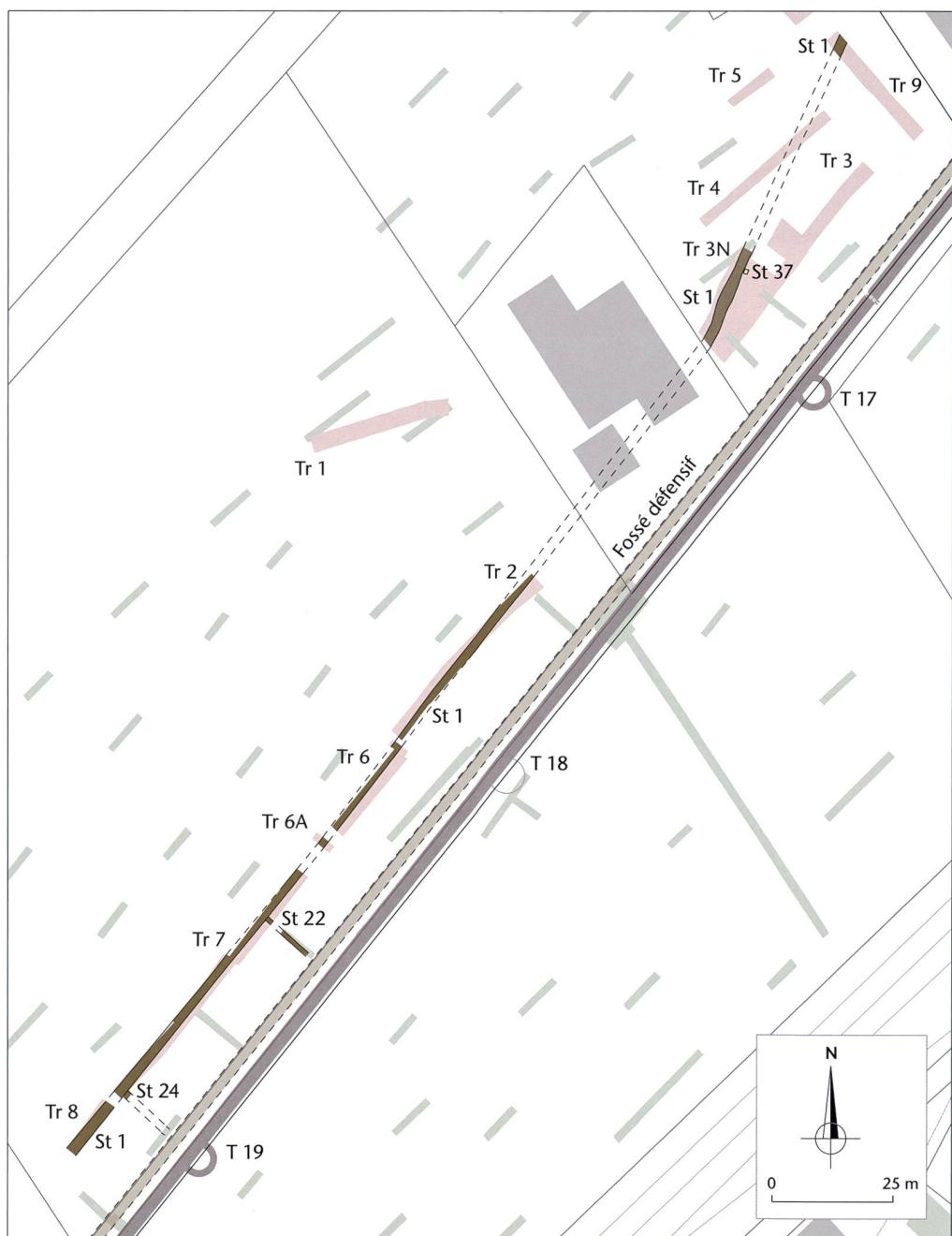


Fig. 13

2020.01. Derrière les Murs.
Plan des structures à fonction
drainante de la première
phase d'occupation du
secteur.

**Fig. 14**

2020.01. Derrière les Murs.
Tranchée 7. Vue en coupe du fossé drainant St 1 repéré sur plus de 300 m et du fossé perpendiculaire St 24 qui s'y déverse.

Cet aménagement fonctionne avec au moins deux autres fossés (St 22 et St 24) provenant perpendiculairement de l'enceinte. Leur emplacement ne semble pas être le fruit du hasard. En effet, le creusement St 24 (fig. 14), déjà observé en stratigraphie lors de l'intervention de 2016 (St 45, Sondage S. 38), se situe face à la tour T 19. Le fossé St 22, qui avait également été identifié en 2016 (St 56, Sondage S. 40), se situe quant à lui à 45 m au nord-est du précédent, ce qui équivaut approximativement à la moitié de la distance séparant deux tours sur ce tronçon de la muraille. Il semble donc bien que ce réseau de fossés soit implanté de façon régulière et systématique en fonction de l'emplacement des tours. Le comblement de ces fossés larges d'environ 0,90 m pour une profondeur variant de 0,30 à 0,60 m, contenait de nombreux blocs de calcaire jaune grossièrement équarris habituellement employés pour le blocage interne de la muraille. Ces matériaux de construction non utilisés y ont visiblement été rejetés en fin de chantier, ce qui conforte l'hypothèse du caractère temporaire de ces fossés. Un premier survol du mobilier céramique associé situe ces structures dans le dernier tiers du I^{er} s. de notre ère, ce qui s'accorde bien avec la période de construction de ce tronçon de

l'enceinte, soit vers 76 ap. J.-C.³. Enfin, la relation entre ces aménagements et le fossé défensif n'a pu être observée.

Pour le reste, seule une petite structure maçonnée (St 37) paraît contemporaine de cette phase d'occupation. Il s'agit d'une base quadrangulaire de 0,60 par 0,70 m, dont les deux assises conservées sont faites de moellons de calcaire jaune et de gros galets liés à un mortier de chaux très dégradé. Implantée en bordure du fossé St 1 dans lequel elle semble s'être ensuite en partie effondrée, cette structure isolée s'apparente à une base destinée à supporter un éventuel élément architectural.

L'évacuation hors les murs des eaux usées de la ville (fin du I^{er} s. ap. J.-C.)

Cette intervention a permis de repérer de nouveaux aménagements liés à l'évacuation des eaux usées d'Aventicum hors de ses murs et de compléter ainsi le réseau des canalisations repérées de part et d'autre de la muraille en 2015 et 2016⁴ et qui caractérisent cette deuxième phase d'occupation (fig. 15).

À la hauteur de l'« aqueduc 1 », l'un des deux conduits traversant la base de la muraille documentés par L. Bosset en 1924⁵, deux fossés successifs (St 20 et St 4), accolés, ont été observés, au profil en cuvette très évasée, creusés sur quelques centimètres seulement dans le terrain naturel (fig. 16). Leur comblement est composé de sables et de graviers lavés caractéristiques d'un écoulement d'eau. Le plus ancien des deux, St 20, se trouve exactement dans l'axe de l'émissaire⁶. Large de 1,10 m, il présente un tracé rectiligne et perpendiculaire à la muraille bien visible dans la tourbe sous-jacente. Des restes

³ BPA 50, 2008, p. 272-274.

⁴ Voir à ce propos P. Blanc, La gestion des eaux usées à Avenches/Aventicum ? Quelques éléments de réponse, in : *Eaux sales, eaux troubles, eaux de ruissellement : la gestion des eaux indésirables dans le monde romain*. Actes du colloque de Montpellier (15-16 octobre 2020), à paraître.

⁵ Ces deux conduits – « aqueduc 1 » et « aqueduc 2 » – avaient à vrai dire été repérés pour la première fois en 1892 lors de travaux de drainage du secteur : E. Secretan, Fouilles particulières 1891-1892 et 1892-1893, BPA 5, 1894, p. 32-33.

⁶ Topographié en 2009 lors de travaux de restauration : BPA 51, 2009, p. 103.

Fig. 15

2020.01. Derrière les Murs. Plan du réseau de canalisations d'évacuation hors les murs des eaux usées, deuxième phase d'occupation du secteur.

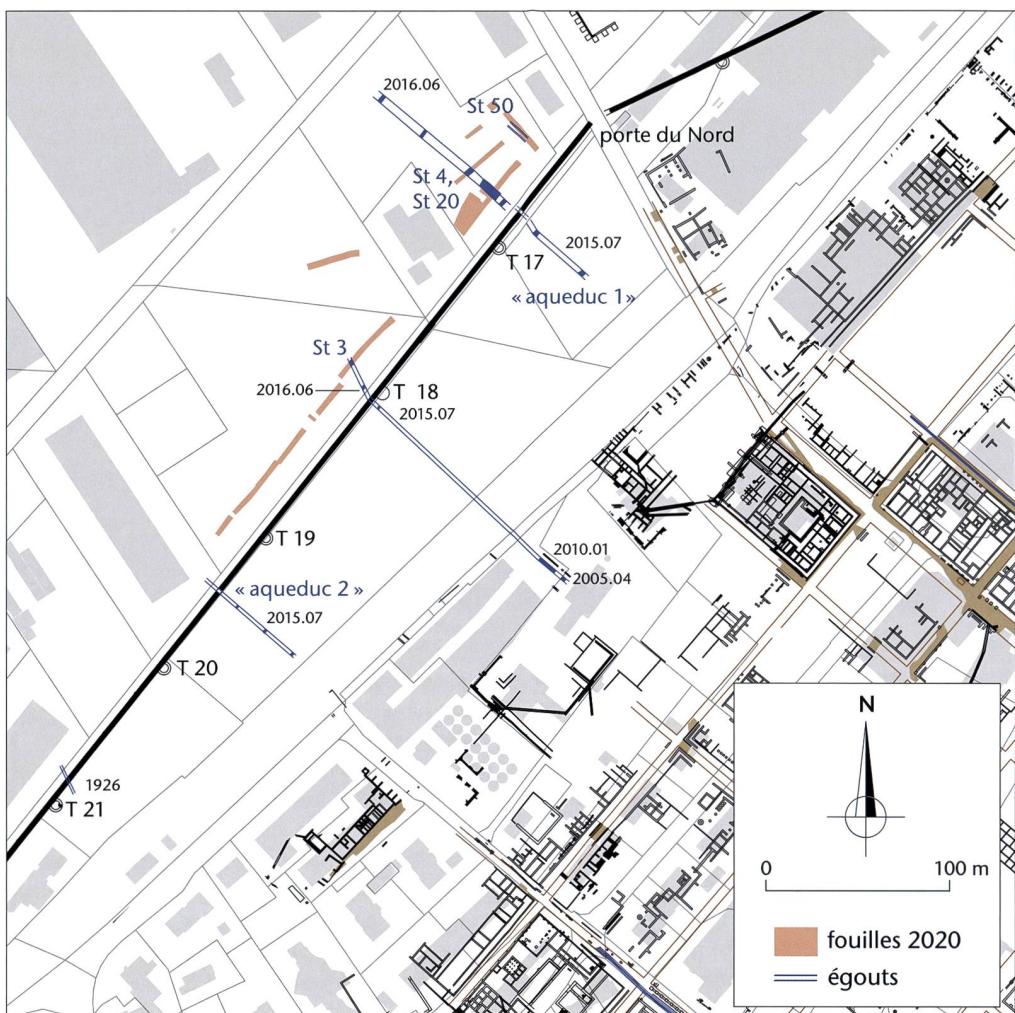
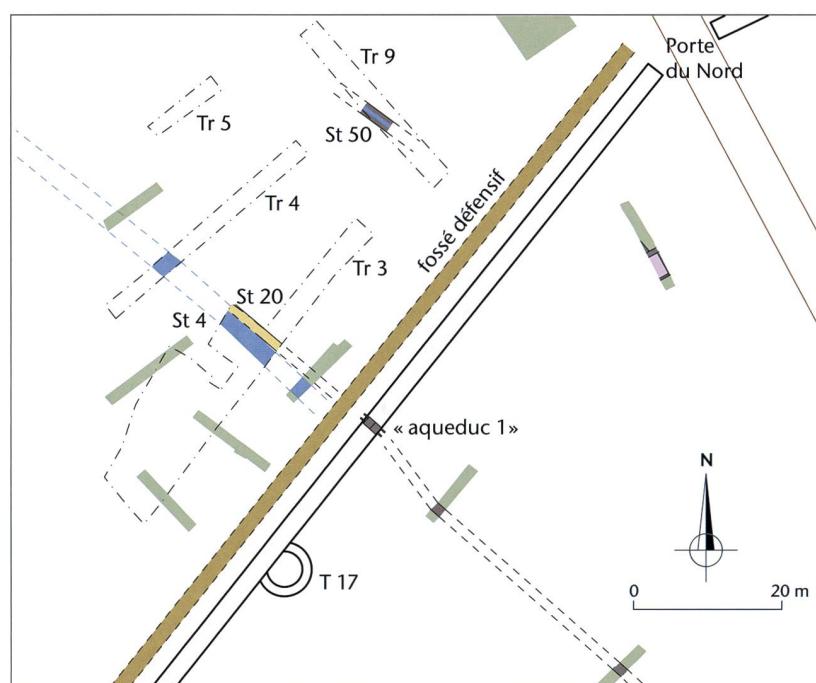


Fig. 16

2020.01. Derrière les Murs. Plan de détail des fossés d'évacuation des eaux usées à la hauteur de l'« aqueduc 1 ».



de mortier de chaux ainsi que des moellons de calcaire jaune parementés laissent supposer que cette structure était maçonnée sur une partie au moins de son tracé, se limitant peut-être au franchissement du fossé défensif.

Le second fossé, St 4, avait déjà été repéré en 2015 (dans les sondages S 40 et S 42) et 2016 (St 57). Large de 2,40 m, il a vraisemblablement supplantié le fossé précédent contre lequel il est accolé, ce qui pourrait expliquer son décalage d'environ 2 m par rapport à l'« aqueduc 1 ». Comme l'avaient déjà montré les sondages *extra muros* de 2016, il se poursuit au nord-ouest sur une distance d'au moins 95 m au-delà du mur d'enceinte. La régularité de son tracé rectiligne permet de supposer que les eaux usées étaient canalisées dans une structure en bois qui n'a laissé aucune trace. Attestée *intra muros* sous la forme d'une canalisation maçonnée reposant sur des pieux de chêne, celle-ci a pu être datée par dendrochronologie de 89-90 ap. J.-C.⁷. Le mobilier archéologique de la fin du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. provenant du comblement des deux fossés St 4 et St 20 tend à valider cette datation tout en démontrant que l'égout est resté en fonction durant

⁷ BPA 56, 2014/2015, p. 256.

les phases d'occupation ultérieures. Associés à quelques restes humains, les nombreux ossements animaux portant des traces de débitage découverts dans le fossé St 4 indiquent en outre que celui-ci a par la suite servi de dépotoir, en particulier lors de la quatrième phase d'occupation qui caractérisent des activités de boucherie.

Un autre fossé d'évacuation (St 3) a été repéré à la hauteur de la tour T 18 (fig. 17) où il a été dégagé sur une longueur de 3 m. Délimité par deux piédroits maçonnés composés essentiellement de moellons de calcaire jaune, son canal d'évacuation, dont le fond était peut-être aménagé en bois, est large de 0,20 m. Son orientation n'est pas perpendiculaire à la muraille puisqu'il forme un angle de 64° par rapport à celle-ci. Il se situe dans le prolongement d'une structure très perturbée par une tranchée moderne et dont l'interprétation était restée indéterminée lors de son observation dans un sondage pratiqué en 2016 (sondage S 17, St 55).

Le tracé de l'égout St 3 a en outre pu être restitué *intra muros* (fig. 15) par la présence, juste de l'autre côté de la muraille, d'une structure en creux (St 103) observée en 2015 dans un sondage ouvert à l'emplacement supposé de la tour T 18 (non encore attestée archéologiquement!) et dont le profil et le comblement évoquent bien un chenal d'évacuation d'eau. Cet égout peut aussi être hypothétiquement prolongé jusqu'aux quartiers d'habitat: au prix d'un léger fléchissement de son tracé, il se situe en effet assez précisément dans l'axe d'une canalisation maçonnée dégagée en 2005⁸ et 2010⁹ en limite de la zone urbanisée d'Aventicum, à 120 m de là au sud-est.

Cette canalisation se situe à égale distance – soit 130 m – des « aqueducs 1 et 2 » relevés de part et d'autre par L. Bosset, renforçant l'hypothèse d'une mise en œuvre à intervalle régulier des conduites d'évacuation des eaux usées à travers la muraille¹⁰. Un quatrième canal situé à 8 m au nord-est de la tour T 21, soit à 130 m de l'« aqueduc 2 » s'intègre d'ailleurs lui aussi dans ce dispositif. Il est matérialisé par une structure que L. Bosset décrit en 1926 comme un « fond d'aqueduc en dalles de pierre grise installées en oblique à travers les fondations du mur d'enceinte »¹¹.

⁸ BPA 47, 2005, p. 92-94.

⁹ BPA 52, 2010, p. 196-197.

¹⁰ BPA 54, 2012, p. 308-311.

¹¹ Archives MRA, DF-ERA X entre tours 20 et 21. M. Flück, « *Moenia lata vide*. Die römische Stadtmauer von Aventicum/Avenches (Kanton Waadt, Schweiz), Band 1. Synthese (CAR 186; Aventicum XXII), Lausanne, 2020, Kap. 5.2.1.8, Stadtmauer und Wasserleitungen, p. 94-99.

¹² Inv. 20/19064-03.

¹³ Cf. *supra*, Ch. Schmidt Heidenreich, avec une contribution d'A. Duvauchelle, Une nouvelle bague à message amoureux à Avenches/Derrière les Murs, suivi d'une note sur AE 1996, 1118, p. 23-34.



Fig. 17

2020.01. Derrière les Murs.
Tranchée 2. Restes des
piédroits maçonnés de la
canalisation St 3.

Une quatrième et dernière canalisation (St 50) a été mise au jour à environ 26 m de la route franchissant la porte du Nord, dans une tranchée ouverte à l'emplacement d'un ancien hangar à tabac (parcelle 2027) (fig. 15). Large de 1,65 m, elle n'était conservée que sur une longueur de 3 m. Ses deux piédroits, d'environ 0,55 m de largeur, sont composés de matériaux variés, éclats et moellons de calcaire jaune pour l'essentiel, avec également quelques éclats de calcaire blanc, de grès coquillier et des boulets fluvio-glaciaires sans agencement particulier. Le canal d'écoulement, large de 0,35 m, et dont le fond se situe au sommet de la tourbe, ne présente pas d'aménagement. Son implantation planimétrique et stratigraphique l'apparente aux autres structures du réseau d'évacuation des eaux usées. Le mobilier céramique présent dans son niveau d'abandon a pu être daté entre la fin du I^{er} et le III^e s. ap. J.-C., ce qui correspond aux datations obtenues dans le comblement de l'égout St 4. Signalons par ailleurs que c'est de cette couche que provient une bague en alliage cuivreux portant l'inscription «AMO TE / AMA ME» (fig. 18)¹², l'une des cinq bagues inscrites des collections d'Avenches¹³.

Fig. 18

2020.01. Derrière les Murs.
Bague en alliage cuivreux
portant l'inscription
«AMO TE / AMA ME».
Inv. 20/19064-03.
Échelle env. 5:1.



Fig. 19

2020.01. Derrière les Murs.
Plan des structures de la zone
funéraire (troisième phase
d'occupation), délimitée par
les fossés St 5, St 12 et St 36,
associés au fossé défensif.

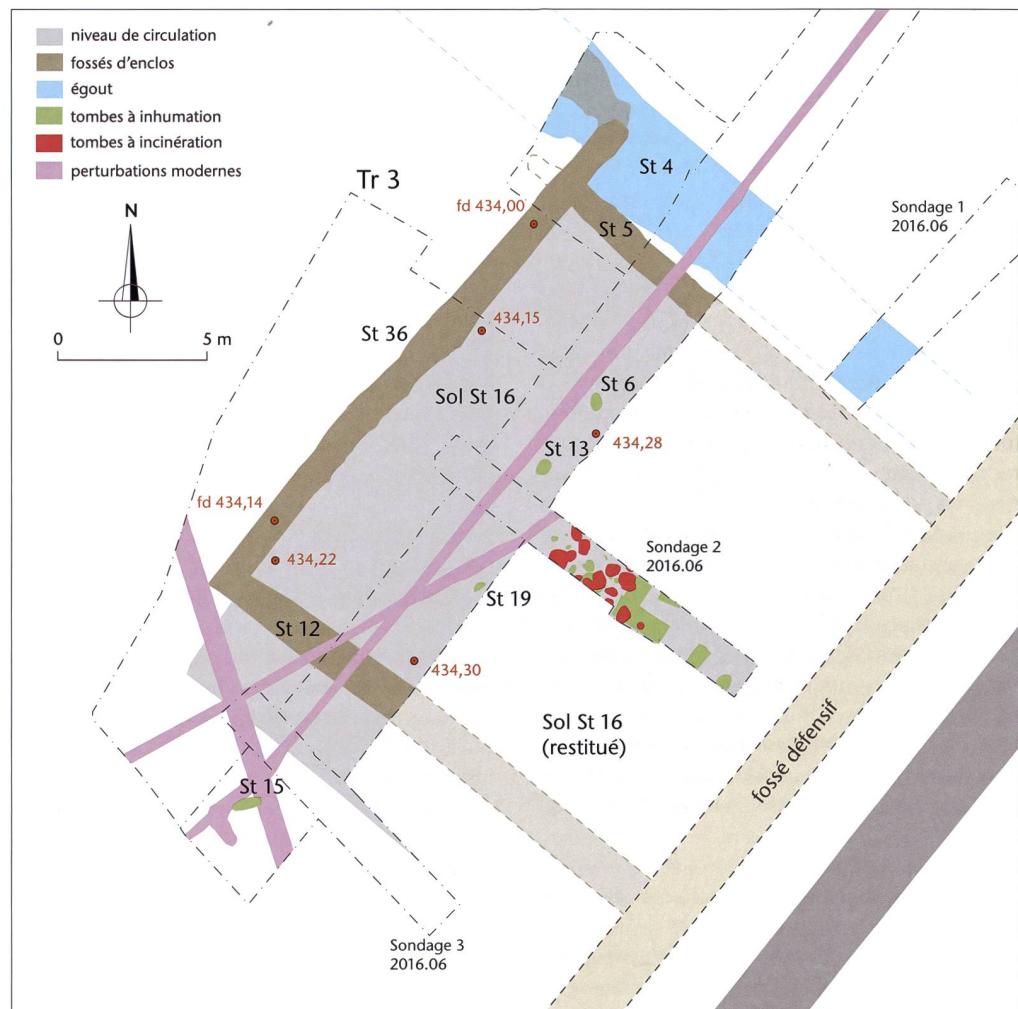


Fig. 20

2020.01. Derrière les Murs.
Tranchée 3. Le niveau
de circulation (St 16)
contemporain de la nécropole.

L'aire funéraire (II^e s. ap. J.-C.)

La troisième période d'occupation correspond à la fréquentation, au II^e s. ap. J.-C., du petit cimetière découvert en 2016¹⁴ et dans lequel une



proportion inédite d'immatures avait été relevée (fig. 19). L'intervention de 2020 a apporté des informations quant à son extension grâce à la découverte d'un niveau de circulation contemporain des tombes et de fossés d'enclos.

Ce niveau de marche (St 16; fig. 20) a été dégagé sur une grande partie de l'emprise de la tranchée Tr 3. Il est composé essentiellement de graviers et de galets mais comprend également des éclats de calcaire jaune et de terre cuite architecturale épars. De fortes variations d'épaisseur, de 2 à 20 cm selon les endroits, ont été constatées et, bien qu'aucune recharge n'ait pu être mise en évidence, des disparités de densité du cailloutis sont clairement visibles. Ce sol présente un pendage régulier vers le nord. Il est aménagé sur la tourbe naturelle, sauf dans sa partie occidentale où il repose sur des épandages aux limites peu définies de débris de tuiles dont l'une, de forme trapézoïdale, était destinée à la toiture d'une tour, et de moellons de calcaire jaune. Quelques-uns d'entre eux étaient parementés sur la face boutisse ce qui induit une utilisation pour la construction des tours circulaires de la muraille.

14 BPA 57, 2016, p. 226-233.

Ce niveau de circulation est contemporain de trois fossés rectilignes (St 5, St 12 et St 36) dont la largeur varie de 1,10 m à 1,40 m pour une profondeur de 8 à 25 cm (fig. 19). Ces structures marquent apparemment les limites de cette petite aire funéraire. De plan carré et de 16 m de côté, en admettant que sa limite du côté de la muraille, qui en a dicté l'orientation, correspond au fossé défensif, celle-ci atteint donc près de 260 m².

Ces creusements au profil en cuvette avaient peut-être également pour fonction d'évacuer les eaux de surface. Le fossé St 36 possède en effet un fond incliné en direction de l'égout St 4, déjà en fonction, qu'il recoupe partiellement. Un réseau racinaire conservé dans la tourbe naturelle à l'intérieur du fossé St 5 permet en outre d'y envisager la présence d'une haie. La datation par analyse au radiocarbone d'échantillons de bois provenant de cette structure est d'ailleurs conforme à la chronologie de cette phase d'occupation du site¹⁵. Cette hypothétique haie aurait ainsi constitué une barrière visuelle entre l'aire funéraire et les fossés d'écoulement attenants.

Très varié et abondant, le mobilier archéologique associé au niveau de marche du secteur fouillé est caractéristique d'une zone funéraire. Il est constitué de tessons de céramique, de restes fauniques, de pièces métalliques, de verre, d'éléments de tabletterie, d'objets en terre cuite ou en pierre et d'ossements humains épars. Une grande partie de ce mobilier est brûlée (os animaux, jetons en os¹⁶, fragments de verre fondu); c'est aussi le cas des ensembles de céramiques postérieurs à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., alors que le mobilier plus tardif, globalement postérieur à 150 ap. J.-C., ne l'est pas. Ce matériel pourrait être en lien avec l'*ustrinum* St 38 fouillé à proximité en 2016 ou provenir de la désaffection de sépultures lors des occupations successives de la nécropole. Le mobilier céramique, qui comprenait également trois estampilles *in planta pedis*¹⁷, rares dans nos

contrées (cf. encadré ci-dessous), est daté pour l'essentiel de la fin du I^{er} au III^e s. ap. J.-C., avec quelques éléments remontant au milieu du I^{er} s. Cet espace semble donc avoir été fréquenté sur une assez longue période.

Relevé dans la tranchée Tr 9, un horizon d'éclats de calcaire jaune présentant plusieurs recharges de galets avec quelques graviers et gravillons, pourrait par ailleurs correspondre à un chemin d'accès à la nécropole depuis la porte du Nord. Ce niveau de marche a livré de nombreux tessons de céramique datés entre 150 et 250/300 ap. J.-C., des éléments métalliques et quelques restes fauniques.

Trois estampilles inédites *in planta pedis*

Trois estampilles originales ornant des fonds d'assiette en sigillée de production locale ou régionale (TSI) ont été mises au jour dans les couches d'occupation contemporaines de la nécropole de *Derrière les Murs* (II^e s. ap. J.-C.). Leur singularité tient à l'aspect du cartouche incluant le nom du producteur, en forme de pied ou de sandale (estampilles dites *in planta pedis*).

Dès 15 ap. J.-C., les potiers d'Arezzo en Italie sont les premiers à utiliser ce genre de cartouche afin de distinguer leur production de celle des autres ateliers italiens, de Gaule et du territoire helvète, qui sont de plus en plus nombreux à les imiter¹⁸.

À partir du règne de Néron, ce type d'estampille a toutefois lui aussi été copié, notamment par des potiers produisant des imitations de sigillées helvétiques, dont Pindarus et Lucas ou Lucullus¹⁹. Plus fréquentes sur le Plateau suisse oriental, elles restent toutefois rares.

Les trois estampilles trouvées en 2020 sont difficiles à lire en raison du passage au feu de ces céramiques. Sur l'une d'elles²⁰ on déchiffre avec peine *S IS?*, avec des S rétrogrades, la suite étant très mal conservée. Les deux autres ont vraisemblablement été imprimées par le même poinçon. On peut y lire, dans un pied portant une sandale, *C?TVS*²¹ et *C??TVS*²², dans les deux cas probablement *CATVS* (fig. 21). Aucun potier du nom de *Catus* n'a été identifié dans les productions helvétiques. *Castus* est par contre attesté à Avenches, ainsi que *Catusius*²³, dont *Catus* pourrait être l'abréviation. La plupart des TSI mises au jour dans les nécropoles d'*Aventicum* proviennent d'ateliers locaux, tel celui de *Castus*, par exemple, dont on a trouvé plusieurs attestations dans la nécropole d'*À la Montagne*, il pourrait également s'agir là d'un nouveau potier actif à Avenches.

S. Bosse Buchanan



Fig. 21
2020.01. Derrière les Murs. Fond d'assiette en TSI brûlée portant l'estampille *in planta pedis* d'un potier, probablement du nom de *Catus*. Inv. 20/19060-02. Échelle 2:1.

15 Les dates calibrées fournissent une fourchette de 42 av. J.-C. à 54 ap. J.-C. à 68,2% de probabilité et de 89 av. J.-C. à 107 ap. J.-C. à 95,4% de probabilité. Analyses effectuées par l'Ångström Laboratory de l'Université d'Uppsala, Suède. Rapport du 02.06.2021, Ua-70258, déposé aux SMRA.

16 Inv. 20/19029-12 à -17, 20/19059-18 et 20/19059-19.

17 Inv. 20/19057-15 et 20/19060-02 et -03.

18 Ch. Goudineau, *La céramique arétine lisse (Mélanges de l'École française de Rome, suppl. 6)*, Paris, 1968, p. 352-354.

19 Th. Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale (CAR 83)*, Lausanne, 2001, p. 265.

20 Inv. 20/19057-15.

21 Inv. 20/19060-02.

22 Inv. 20/19060-03.

23 D. Castella, *Potiers et tuiliers à Aventicum. Un état de la question*, BPA 37, 1995, p. 128-130.

La faible densité de sépultures observée dans la partie nord du sondage S 2 ouvert en 2016 a été confirmée en 2020 puisque seules deux inhumations en pleine terre de nouveau-nés (St 6 et St 13), un épandage d'ossements d'immatures (St 19) et la tombe en réduction d'un adulte en position secondaire (St 15) y ont été trouvés, tous dans un mauvais état de conservation.

La tombe St 6²⁴ recèle les restes d'un immature inhumé probablement en pleine terre sans mobilier. La tête est orientée vers le sud mais le mauvais état de conservation des ossements ne permet pas de définir la position du corps et des membres.

Les os préservés de la seconde tombe d'immature (St 13)²⁵, fortement perturbée, sont dispersés, empêchant de définir la position et l'orientation initiale du corps. Aucune trace d'aménagement ou de contenant n'a été notée et les limites de la fosse ne sont plus visibles. Les fragments d'un petit gobelet à revêtement métalléscent ont été trouvés lors de l'apparition de la structure. Il s'agit peut-être d'une offrande, mais le récipient pourrait aussi provenir d'une fosse postérieure (St 10) qui perturbe partiellement l'inhumation.

La structure St 19²⁶ est une concentration d'ossements d'immatures présente sur le niveau de circulation du cimetière (St 16). Quelques os longs, deux fragments de calotte crânienne ainsi qu'une vingtaine d'éléments non déterminés étaient éparpillés sur une longueur de 1,50 m. Comme l'indique leur situation sur le sol, il s'agit probablement des restes d'une tombe perturbée à l'époque romaine déjà.

La seule inhumation d'adulte découverte en 2020 (St 15)²⁷ est une tombe en réduction, incomplète et probablement en position secondaire. Les ossements ont été déposés dans une fosse sommaire plus ou moins quadrangulaire d'environ 0,60 par 0,40 m située hors de l'aire de la nécropole délimitée par les trois fossés St 5, St 12 et St 36. Le déplacement de la tombe a visiblement eu lieu à l'époque moderne puisque des tessons de porcelaine et de faïence se trouvaient autour ainsi que sous les restes humains. Il est toutefois très vraisemblable que cette sépulture se situait initialement à l'intérieur de l'enclos, à moins de 5 m de là. Le mauvais état de conservation des os, soumis à une analyse par le radiocarbone, n'a pas permis d'en préciser la datation.

L'intervention de 2020 a donc confirmé que cette nécropole ne couvre qu'une petite surface (260 m²), de forme carrée, ceinte d'un enclos au centre duquel sont implantées la plupart des tombes, une zone de circulation étant ainsi ménagée autour des sépultures²⁸. Mais il paraît également plausible que la zone basse, au nord, ait été volontairement évitée, le terrain y étant certainement régulièrement inondé à cette époque.

Des activités de boucherie ?

La quatrième et dernière phase d'occupation antique compte six fosses (St 7, St 10, St 14, St 34, St 39) dont la fonction et la datation ne sont pas tout à fait définies (fig. 22). Leur comblement comprend de nombreux restes fauniques que de multiples traces de découpe tendent à associer à une activité de boucherie.

Regroupées au centre de la tranchée Tr 3, ces structures sont très similaires. Les creusements sont de légères dépressions très évasées implantées dans le niveau de marche du cimetière (St 16) et entamant parfois la tourbe sur quelques centimètres. Leur comblement comprend essentiellement des sédiments provenant des niveaux encaissants ce qui n'a pas facilité le repérage des fosses et de leurs limites. L'essentiel du mobilier associé se compose d'ossements d'animaux de grande taille (bovidés, équidés). Ces os, parmi lesquels se trouvent plusieurs chevilles osseuses sciées, pourraient également avoir été exploités à des fins artisanales (tabletterie).

Le site étant partiellement arasé, l'insertion chronologique de ces fosses reste délicate. Certaines d'entre elles recoupent partiellement les sépultures de la phase précédente, dont le mobilier, notamment céramique, se retrouve de manière éparses dans le comblement des dépressions. Les aménagements antérieurs, notamment les limites de l'enclos funéraire, devaient malgré tout être encore visibles lors de l'utilisation des fosses puisqu'elles se situent toutes à l'intérieur de celui-ci (fig. 22). De la même façon, le canal d'évacuation des eaux St 4, situé immédiatement à l'est des fosses et resté en fonction durant la période de fréquentation de la nécropole, devait être encore utilisé durant cette dernière phase, de nombreux restes fauniques portant des traces de débitage ayant en effet été trouvés à l'intérieur de ce fossé.

Le mobilier céramique n'est d'aucune aide pour la datation de cet ensemble puisqu'il provient pour l'essentiel du niveau de circulation (St 16) contemporain du cimetière dont les sédiments sont omniprésents dans leurs comblements. Ce mobilier couvre une période allant de la fin du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. et comprend plusieurs éléments intrusifs modernes. Aucun autre marqueur chronologique n'a été trouvé et les échantillons provenant de deux des fosses (St 7 et St 10) transmis pour une datation par le radiocarbone étaient trop détériorés pour fournir des résultats.

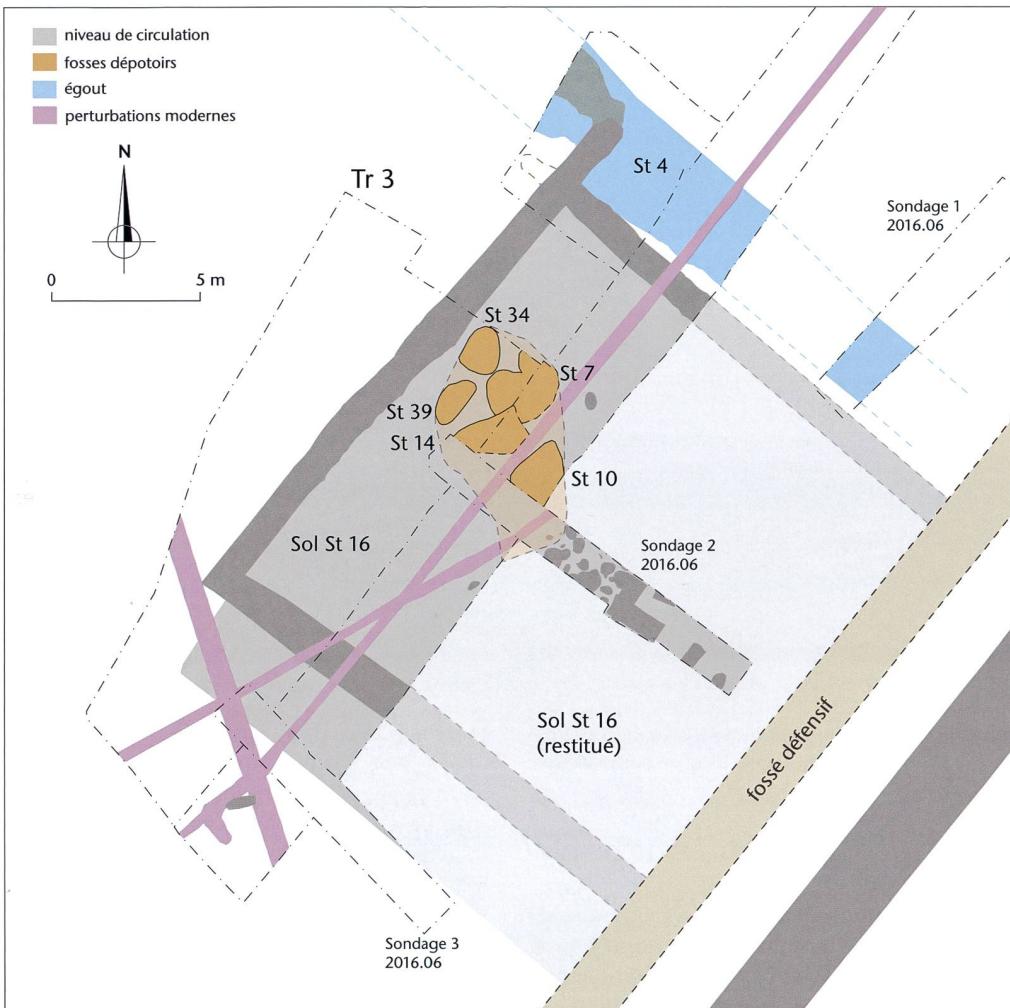
24 Inv. 20/19020-01.

25 Inv. 20/19026-01.

26 Inv. 20/19031-01.

27 Inv. 20/19028-01.

28 Le matériel anthropologique de cette intervention et de celle de 2016 n'a pas encore été étudié.

**Fig. 22**

2020.01. Derrière les Murs. Plan des fosses liées à une probable activité de boucherie, quatrième phase d'occupation.

Les structures post-antiques et modernes

À cette ultime phase de fréquentation des lieux se rapportent différents remblais scellant les niveaux antiques ainsi que quinze structures de datation généralement indéterminée mais dont certaines sont assurément d'époque moderne.

Ces aménagements sont des fossés plus ou moins larges, un alignement de six piquets en bois, trois canalisations modernes, en terre cuite, en fonte et en plastique, ainsi qu'un empierrement qui pourrait être en lien avec le démantèlement du mur d'enceinte.

Le mobilier archéologique issu de ces structures est constitué d'un mélange d'objets de différentes époques dû au brassage des sédiments de la zone: mobilier romain résiduel, objets médiévaux trouvés dans les couches supérieures ainsi que de nombreux éléments récents en verre, en plastique et en métal. À des fins de vérification, quelques fragments de bois provenant de ces structures ont été datés par radiocarbone ce qui a notamment permis de confirmer l'implantation du groupe de piquets à l'époque moderne²⁹.

Les parcelles explorées en 2020 ont été remblayées durant les premiers mois de 2021, mettant probablement un terme aux investigations de terrain dans ce secteur. Le périmètre classé bordant la muraille antique ne devrait pas être affecté par ces travaux, protégeant ainsi les structures funéraires qui s'y trouvent encore.

L. Francey, M. Lhemon

²⁹ 215 ± 28 BP. Les dates calibrées fournissent une fourchette de 1644 à 1949 ap. J.-C. à 95,4% de probabilité. Analyses effectuées par l'Ångström Laboratory de l'Université d'Uppsala, Suède. Rapport du 02.06.2021, Ua-70260, déposé aux SMRA.

CN1185, 2569860–2570705 /
1190200–1190985
Altitude 615–630 m
Bois de Châtel
Parcelle 1377

2020.02 – Bois de Châtel

*Fosses, fossé (?), inhumation de cheval, carrière, maçonneries, four à chaux.
Fouilles programmées. 1^{er}–14 juillet 2020; 3 novembre–11 décembre 2020.*

Ensembles MRA: 20/17994-17999; 19076-19089: céramique, métal, monnaies, verre, terre cuite, faune, lithique.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, M. Lhemon, Ch. Ansermet, F. Valenti.

Avec la collaboration de P. Blanc, D. Castella, D. Genequand, J.-C. Vannay, M. Guélat.



Fig. 23

2020.02. Bois de Châtel.
Vue depuis le sommet de la colline. En rouge est surligné le tracé du mur d'enceinte de la ville romaine et en jaune la zone des principales découvertes de la fin de l'âge du Fer. Au premier plan, le flanc nord de la colline et, au centre, le sondage dans lequel un four à chaux gallo-romain et une inhumation de cheval déposé au fond d'une grande dépression laténienne ont été mis au jour.

Le Bois de Châtel est une imposante colline molassique située à environ 1 km à vol d'oiseau au sud de la ville d'Avenches qu'elle domine d'environ 200 m. Ce haut plateau, long de plus d'un kilomètre et d'une largeur comprise entre 100 et 400 m, présente des flancs abrupts, tout particulièrement au nord-ouest. C'est dans la partie centrale de ce mont que les ruines d'une fortification romaine tardive ont été fouillées en 1910 par Albert Naef. Ce dernier observe, à cette occasion, plusieurs levées de terre qu'il suggère de rattacher aux restes du rempart d'un éventuel oppidum helvète³⁰. Il faudra attendre 1982 pour que cette idée soit relancée par Gilbert Kaenel à la suite des premières trouvailles datées aux alentours du milieu du 1^{er} av. J.-C. sur le site³¹.

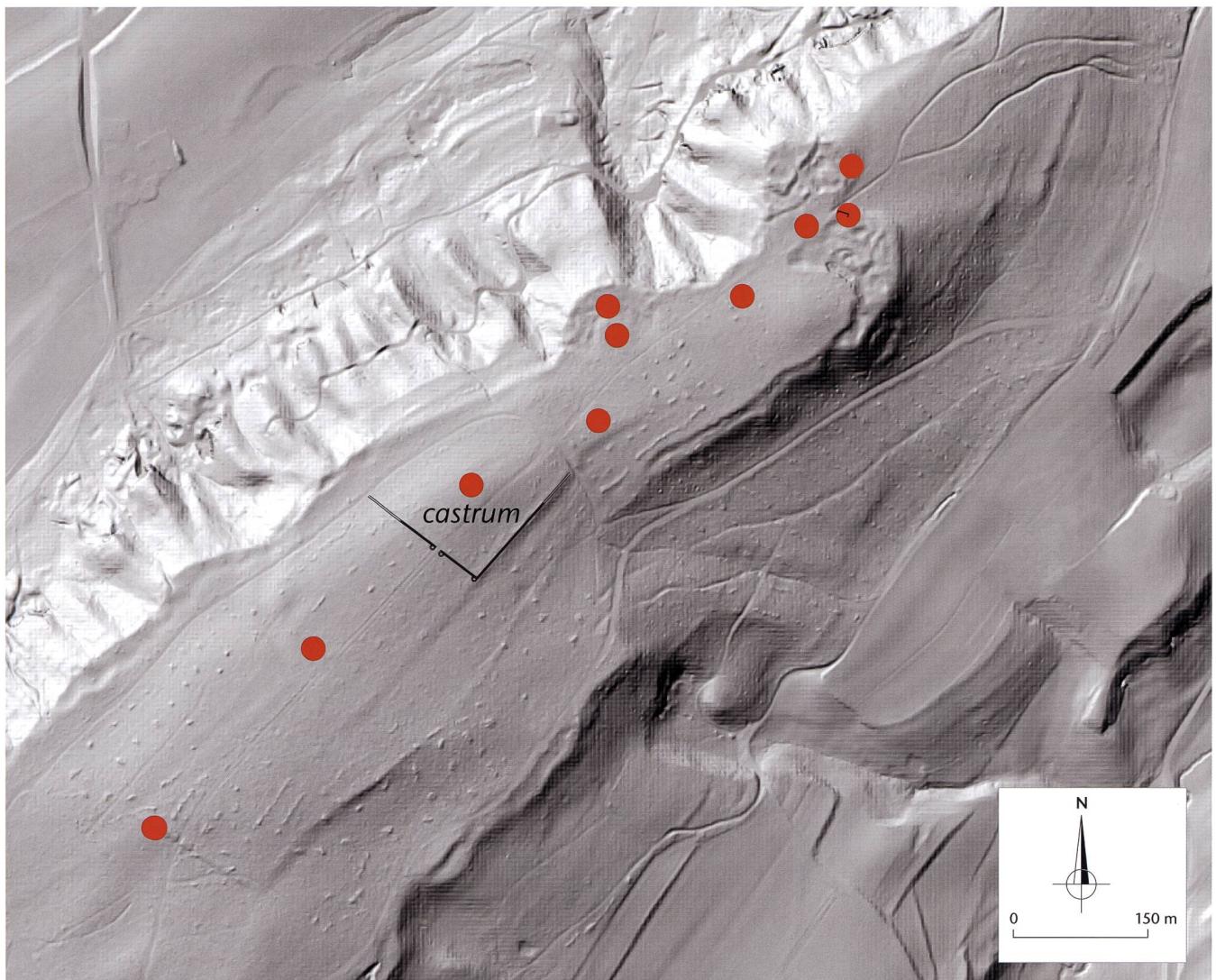
La récente découverte à Avenches d'une importante agglomération gauloise qui se développe à partir de la seconde moitié du II^e s. avant notre ère et perdure sans discontinuité jusqu'à la création de la ville romaine³², a motivé la reprise de l'étude de ce site emblématique, somme toute très peu connu archéologiquement (fig. 23). La question de la nature, de la

fonction et de la chronologie du Bois de Châtel est en effet plus qu'essentielle pour la compréhension de l'organisation et de l'occupation du territoire, à une période capitale du point de vue historique, puisqu'elle coïncide approximativement avec les événements narrés par Jules César dans son *De Bello Gallico* (58–51 av. J.-C.), en particulier l'exode avorté des Helvètes et

30 A. Naef, *Exploration au Mont de Châtel dit: «bois de Châtel» près d'Avenches*, rapport manuscrit de mars 1910. Archives cantonales vaudoises, Lausanne, AMH, A 18/3, A. 1444. Copie manuscrite aux archives des SMRA. Plan B761. Cf. aussi W. Cart, Fouilles de M. Naef au Bois de Châtel, *BPA* 10, 1910, p. 47–51.

31 G. Kaenel, H.-M. Von Kaenel, Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes: *oppidum celtique ? et castrum du Bas-Empire*, *Archéologie suisse* 6.3, 1983, p. 110–119.

32 H. Amoroso, P. Blanc, A. Schenk, Le passé celtique d'Avenches à la lumière des dernières découvertes – Une histoire à réécrire, *Archéologie vaudoise. Chroniques* 2018, 2019, p. 20–29 et H. Amoroso, A. Schenk, avec la collaboration de D. Castella, Quoi de neuf chez les Helvètes d'Avenches ?, *Archéologie suisse* 41.1, 2018, p. 16–23.



leur retour sur le Plateau suisse. Dans le cadre du projet de recherche collectif «ORIGINES. Les origines gauloises d'Aventicum, capitale des Helvètes», des prospections et des sondages ponctuels ont été menés en plusieurs endroits de la colline. L'étude préalable du modèle numérique de terrain (MNT) de haute précision, ainsi que des observations *in situ*, avaient déjà permis d'identifier les secteurs susceptibles de fournir de nouveaux éléments concernant l'histoire du Bois de Châtel³³.

Ainsi, onze sondages ont été réalisés entre juillet et décembre 2020 sur des superficies variant de 4 m² à plus de 90 m² (fig. 24). Ces tranchées ont révélé qu'une bonne partie de la surface du site est caractérisée par d'importantes zones d'extraction des bancs rocheux – des grès coquilliers – présents sur la partie sommitale

de la colline. Les nombreuses dépressions et les amoncellements de déchets de taille encore visibles sur le terrain suggèrent en effet une exploitation massive de cette roche. Attestée par les documents d'archives pour la période moderne, cette activité a indubitablement été menée dès l'époque romaine pour la construction des nombreux édifices que comptait la ville d'Aventicum. La mise en évidence, dans l'affleurement de molasse sous-jacent, de profondes encoches ou cavités qui ont vraisemblablement servi au calage d'une machine de levage pour le chargement des blocs de grès extraits sur le site en est un témoignage (fig. 25). Tout comme les nombreux amas d'éclats de grès dans lesquels se sont implantés plusieurs fours à chaux, dont l'un, fouillé presque entièrement, s'inscrit typologiquement dans la tradition gallo-romaine, différente de celle des installations médiévales (fig. 26). La dernière charge de ce four contenait par ailleurs de nombreux blocs d'architecture antiques en calcaire blanc dont l'étude pourra peut-être déterminer la provenance: ces pierres ont-elles été amenées de la ville romaine pour y être brûlées ou sont-elles

Fig. 24

2020.02. Bois de Châtel.
Extrait du modèle numérique de terrain (MNT) avec la situation des différentes zones de sondages archéologiques (points rouges).

³³ BPA 58, 2017, p. 306-315.



Fig. 25
2020.02. Bois de Châtel.
Traces de taille et creusements
dans le substrat molassique
en lien avec l'exploitation des
bancs de grès coquillier.

plutôt les indices de la présence sur la colline du Bois de Châtel elle-même d'un édifice richement orné?

Quo qu'il en soit, les carrières de grès ont eu un impact sur des milliers de mètres carrés du sous-sol, tout particulièrement sur le pourtour de la colline, détruisant les constructions ou aménagements potentiellement présents sur le site. La mise en évidence des traces d'un hypothétique rempart gaulois est de ce fait fortement compromise. Son existence même est remise en

cause : les anomalies de terrain jusqu'alors envisagées comme les vestiges de l'enceinte ne sont en réalité que les restes de ces intenses activités extractives ou sont le fruit de phénomènes naturels comme à l'ouest de la colline où les vestiges d'un éperon barré, suspectés par l'étude du MNT, se sont révélés, après la creuse d'un sondage (fig. 27), liés à un phénomène naturel d'érosion³⁴.

Toutefois, à l'extrême orientale du site, là où des anomalies topographiques suggéraient l'existence d'une fortification, deux grandes structures en creux de la fin de l'âge du Fer ont été dégagées. Très évasées, celles-ci présentent des dimensions imposantes, soit plus de 11 m de largeur pour une profondeur de près de 2 m pour l'une (St 10) et 4 m de largeur pour environ 0,60 m de profondeur pour la seconde (St 19). Toutes deux ont livré un riche mobilier archéologique composé de nombreux tessons de céramique, d'objets en fer et en bronze, de perles en verre et de restes osseux en grande quantité.

La plus large des deux dépressions recelait en outre, à sa base, l'inhumation complète d'un cheval (fig. 28). Ce dernier était disposé sur le flanc droit, tête au sud, et semble avoir été un temps à l'air libre, au vu de la dislocation de ses côtes, preuve d'un éclatement du corps par les

³⁴ Rapport de J.-C. Vannay, Musée cantonal de géologie, Lausanne, déposé aux SMRA.



Fig. 26
2020.02. Bois de Châtel. Vue
du four à chaux (St 9) en très
bon état de conservation. Sa
construction est de tradition
gallo-romaine : le foyer est au
même niveau que le fond de
la gueule, caractéristique qui
tend à disparaître au début
du Moyen Âge.

**Fig. 27**

2020.02. Bois de Châtel. La tranchée creusée à l'ouest du plateau, à l'emplacement supposé d'un rempart, n'a révélé aucun vestige anthropique.

Fig. 28 (ci-dessous)

2020.02. Bois de Châtel. La très large dépression St 10 est creusée dans le substrat naturel au point de rupture de pente avec le plateau sommital de la colline. Une inhumation de cheval (St 18) y était déposée à sa base, sur le flanc droit, la tête vers le sud, disposition que l'on rencontre dans d'autres dépôts similaires du monde celtique.

gaz issus de la décomposition des chairs. Il a ensuite été recouvert de sable, sur lequel plusieurs feux ont été allumés, à l'aplomb de sa croupe. Le mobilier des deux fosses, principalement la céramique, est datable des années 80-70 av. J.-C.

En l'état des investigations (sondages en tranchées), il reste difficile de déterminer s'il s'agit de deux très vastes fosses ou de larges fossés qui délimiteraient – de façon défensive ou non – cette portion de la colline. La présence d'un mobilier archéologique abondant, associée au dépôt d'un cheval ayant subi un traitement particulier, s'apparente toutefois aux fosses à vocation cultuelle que l'on rencontre par exemple à Avenches³⁵ ou sur le site emblématique du Mormont VD³⁶.

Dans le même secteur, des vestiges déjà observés en 1910 par A. Naef et remontant vraisemblablement au Bas-Empire³⁷ ont été en partie redégagés. Il s'agit de deux murs construits en matériaux de réemploi, parmi lesquels des moellons de calcaire jaune très bien équarris, issus de la ville romaine proche. Ces maçonneries, formant un angle droit, appartiennent à une construction dont la nature reste indéterminée (bâtiment, plateforme), mais dont on remarque



³⁵ Deux chiens ont été inhumés selon les même modalités dans deux grandes fosses évasées fouillées à la route du Faubourg en 2014: BPA 56, 2014/2015, p. 191-206.

³⁶ P. Méniel, *Mormont II. Les restes animaux du site du Mormont: Éclépens et La Sarraz, canton de Vaud, vers 100 avant J.-C.* (CAR 150), Lausanne, 2014.

³⁷ Des échantillons de mortier ont été prélevés pour procéder à une datation par le radiocarbone: nous sommes en attente des résultats. C. Brunetti, G. Kaelnel et C. Nitju (dir.), *Mormont I. Les structures du site du Mormont: Éclépens et La Sarraz, canton de Vaud. Fouilles 2006-2011* (CAR 177-178), Lausanne, 2019.

Fig. 29

2020.02. Bois de Châtel.
Les maçonneries observées par A. Naeff en 1910 ont été à nouveau dégagées pour être documentées de manière exhaustive avant d'être réenfouies. Une structure en creux de la fin de l'âge du Fer (St 19) se devine au premier plan sous la forme d'une large tache légèrement plus foncée.



Fig. 30 (ci-dessous)

2020.02. Bois de Châtel.
Vue prise au drone de la tranchée creusée dans le talus oriental. En traitillé, la zone à investiguer prioritairement afin de déterminer si la grande dépression St 10 ayant livré l'inhumation de cheval est une fosse ou un fossé.



qu'il se situe à un point de passage obligé pour atteindre le sommet du plateau depuis l'est (fig. 29).

La reprise des explorations archéologiques sur le site du *Bois de Châtel* a permis de glaner de nombreux éléments nouveaux, en dépit des contraintes inhérentes à un couvert forestier très dense. Ce bref aperçu confirme le potentiel de recherche de ce site, tant pour la période gauloise que pour l'époque romaine, et démontre la nécessité de conduire des investigations plus poussées ces prochaines années. En effet, seule

la fouille complète de l'une des fosses présentées précédemment permettra de déterminer leur fonction (fig. 30) : fosses cultuelles ou restes d'un système défensif, élément *sine qua non* de l'existence d'un oppidum ?

La poursuite de sondages ciblés contribuera également à évaluer, quelle que soit sa nature, l'étendue et l'importance de l'occupation gauloise du *Bois de Châtel*. En outre, elle permettra peut-être de mettre en évidence les vestiges d'autres bâtiments romains ainsi que des traces supplémentaires de l'exploitation du grès.

H. Amoroso

CN1185, 2570000/1192790
Altitude 439 m
En Pré-Vert
Parcelle 5871
Insula 3

2020.03 – En Pré-Vert / insula 3

Habitat, portique de rue.

Fouille préventive (projet immobilier). 13 et 29 mai 2020.

Investigation et documentation: O. Presset, Ch. Ansermet, L. Francey.



Fig. 31

2020.03. Insula 3. État IVa (1^{ère} moitié du II^e s. ap. J.-C.). Extrait du plan des vestiges mis au jour en 2019 et situation des sondages de 2020.

Faisant suite à l'importante fouille préventive réalisée en 2019, en anticipation de la construction d'un pôle de santé dans le secteur de Pré-Vert (insula 3), qui avait mis en évidence

le développement, sur plus de trois siècles, d'un îlot d'habitation³⁸, une ultime intervention a été menée en 2020 en vue de l'installation de deux chambres de visite en béton (fig. 10). Leur implantation en limite ouest et à l'angle sud-ouest du périmètre déjà fouillé, a été l'occasion de documenter deux zones non explorées en 2019.

Le premier ouvrage, destiné à la récolte des eaux claires, a nécessité l'ouverture d'un large et profond sondage (fig. 31, Sondage 1), dans lequel le mur de parcellaire ou de fermeture occidentale de la *domus* de l'état IV (1^{ère} moitié du II^e – 1^{ère} moitié du III^e s. ap. J.-C.) a été recoupé (M 110). La puissance des fondations de ce mur, conservées sur une hauteur d'env. 1,20 m pour une largeur de 0,80 m, en fait assurément un soubassement destiné à porter des élévations maçonneries importantes, pourvues sans doute d'un ou plusieurs étages (fig. 32).

Fig. 32

2020.03. Insula 3. Coupe transversale au mur M 110, vue sud.



³⁸ O. Presset, *Route du Pré-Vert / Insula 3. Rapport d'opération d'archéologie préventive*, p. 9, p. 49, p. 72 et p. 75. Rapport déposé en 2020 aux SMRA et à l'Archéologie Cantonale. Cf. Chronique des fouilles archéologiques, BPA 60, 2019, p. 92-117.

L'implantation de la deuxième chambre (fig. 31, Sondage 2) a demandé le dégagement préalable des canalisations d'eaux usées existantes sur lesquelles elle a été greffée. Ce sondage a permis d'explorer une petite portion du portique de rue méridional de l'*insula* dont l'existence n'était jusqu'alors que supposée, car situé hors des limites de fouille. À cette occasion, une maçonnerie (M 128) d'orientation nord-sud a été documentée sur une longueur de moins de 0,50 m, mais sans la moindre trace de niveaux

associés, la zone étant fortement perturbée par l'implantation des conduites modernes. La fonction de ce mur perpendiculaire au portique est difficile à saisir vu la faible emprise du sondage, mais sa présence suggère un cloisonnement de celui-ci, à l'instar de ce qui a été observé dans la maison sud de l'*insula* 10 Est à la fin du II^e s. de notre ère³⁹, ou peut-être les fondations d'un emmarchement. La largeur du portique peut ainsi, dans cette portion, être restituée à au moins 2,80 m.

A. Schenk, O. Presset

³⁹ M. Fuchs, *La Maison d'Amour et des Saisons*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Lausanne sous la dir. du prof. D. Paunier, Lausanne, 2003, 2 vol., p. 308 et pl. XIX. Document déposé aux SMRA.

CN1185, 2569480/1192395
 Altitude 444,50 m
Pré Chouley
 Parcille 1813
 Carré G 8

2020.04 – Rue René Grandjean 4

Maçonneries.

Fouille préventive. 3 septembre 2020.

Investigation et documentation: H. Amoroso, L. Francey, B. Pittet, E. Romero.

Fig. 33

2020.04. Rue René Grandjean 4. Vue de l'étroite tranchée creusée en bordure de la rue et au fond de laquelle étaient visibles les maçonneries.



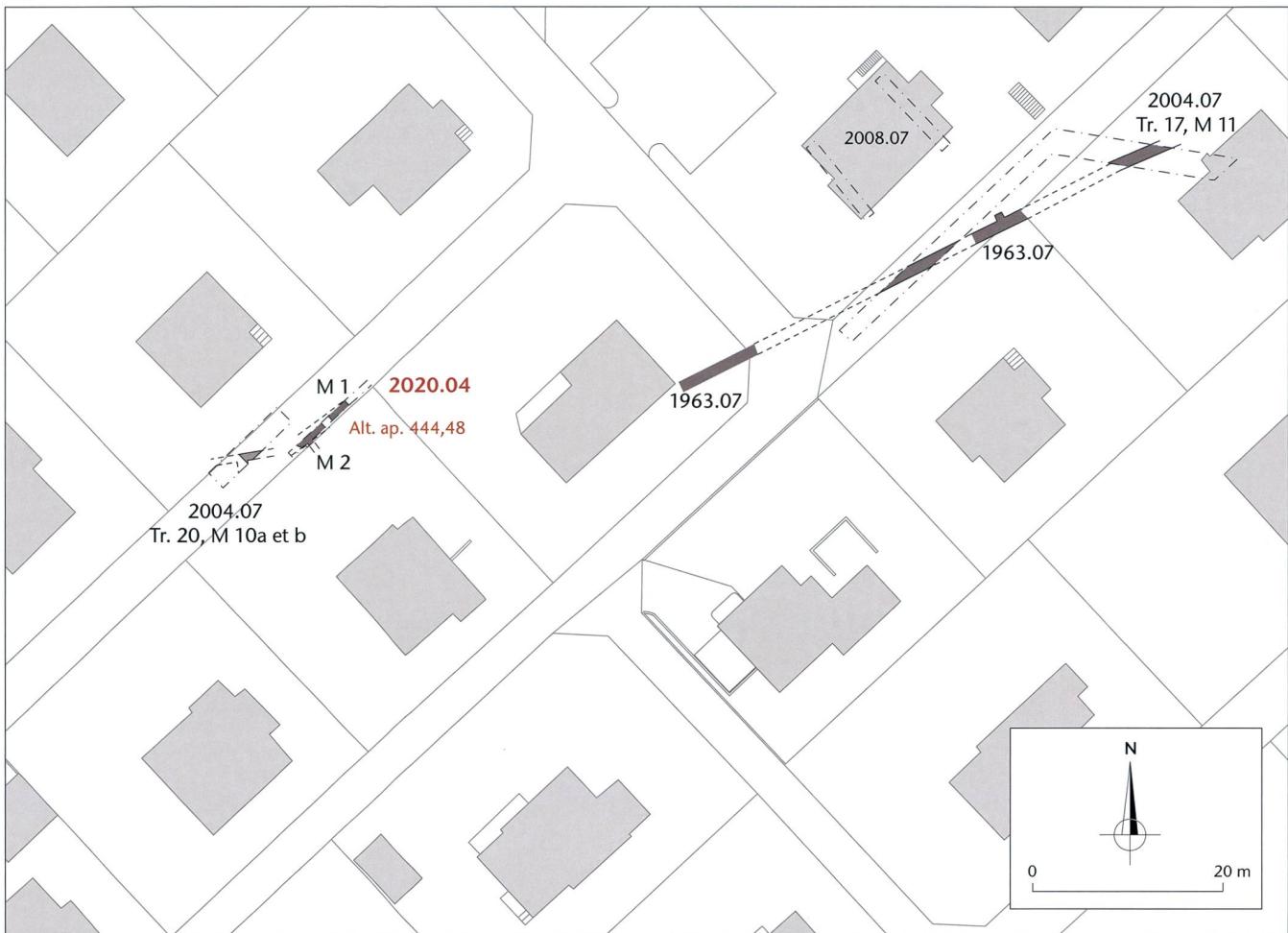
La construction d'un couvert à voitures de trois places avec réduit et d'une piscine enterrée sur le terrain de la villa sise à la rue de l'Avenir 8 devait faire l'objet d'un suivi archéologique. Or, de tous ces travaux, seuls les terrassements en lien avec l'édition d'un mur de soutènement au niveau de la rue René Grandjean ont pu être surveillés. En effet, en prévision du chantier, une tranchée étroite de 0,70 m et longue d'environ 40 m a été creusée au bord de la chaussée pour permettre la déviation de conduites électriques. Au fond de celle-ci, à 0,90 m de profondeur, une imposante maçonnerie (M 1), d'orientation est-ouest et d'au moins 1,30 m de largeur a été dégagée sur plus de 7 m (fig. 10 et 33). Seule une toute petite portion de son parement sud a été observée, suffisante toutefois pour en indiquer l'orientation. Ce mur est composé de boulets fluvio-glaciaires et de moellons de calcaire jaune non équarris pris dans un mortier gravé-bleu blanc-gris très dur. L'arase est conservée très irrégulièrement et présente une sorte de «fissure» longitudinale à environ 0,40 m du parement sud. En l'état, son interprétation (étape de construction, renfort ou détérioration), ne peut être spécifiée. Un mur de refend (M 2), a été mis en évidence sur une toute petite surface au sud

du mur M 1. Perpendiculaire et chaîné avec ce dernier, il présente une largeur de 0,70 m.

Ces deux nouvelles maçonneries complètent la liste des vestiges archéologiques mis au jour dans ce secteur très peu connu du site d'Avenches. La construction à partir des années 1950 du quartier de villas qui occupe aujourd'hui le versant nord-ouest de la colline n'a, en effet, jamais fait l'objet de suivis archéologiques à proprement parler. Dans les proches environs de cette intervention, des murs ont été observés fortuitement en 1963 lors de la pose d'une conduite d'eau⁴⁰ et lors des travaux de mise en service du thermo-réseau en 2004⁴¹, qui ont éventré presque toutes les rues du quartier. Les maçonneries relevées lors de ces deux dernières interventions sont de même facture et plus ou moins de même orientation (fig. 34). Elles présentent également des refends moins larges, dégagés sur de courtes distances. Ces observations fugaces

⁴⁰ Archives SMRA, dessin 1963/226. Seule la partie orientale du mur avec un petit retour a été documentée. Le tronçon ouest n'a été que constaté.

⁴¹ BPA 46, 2004, p. 194-195.



ne permettent pas de préciser la datation de ces vestiges très mal conservés, ni d'en proposer une interprétation (murs de terrasse, restes d'un bâtiment dont le plan nous échappe?).

Quoiqu'il en soit, ces maçonneries s'inscrivent dans l'organisation générale des vestiges se développant à l'ouest du palais de *Derrière la Tour*. Ils sont en effet parallèles au mur de terrasse M 57 accolé au palais (fig. 10, A)⁴² et perpendiculaire au mur M 1 fouillé un peu plus au nord en 2013 (fig. 10, B)⁴³.

H. Amoroso

Fig. 34

2020.04. Rue René Grandjean 4. Extrait du plan archéologique. Situation de la tranchée effectuée en 2020 et localisation des précédentes interventions.

⁴² Le mur de terrasse M 57 a été mis au jour en 1963: J. Morel et al., *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1. Bilan de trois siècles de recherches – Chronologie, évolution architecturale, synthèse* (CAR 117; Aventicum XVI) Lausanne, 2010, p. 168.

⁴³ BPA 55, 2013, p. 269-271.

Abréviations

BPA	Sauf mention autre, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs des Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) ou sont déposées aux archives de l'institution.
Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.	
CAR	Plans
Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.	H. Amoroso, L. Francey, M. Lhemon, O. Presset, A. Schenk, SMRA.
MRA	Photos de terrain
Musée romain d'Avenches.	H. Amoroso, L. Francey, M. Lhemon, O. Presset, A. Schenk, SMRA.
SMRA	Prises de vue par drone (fig. 23, 26 et 30)
Site et Musée romains d'Avenches.	F. Valenti, SMRA.

Crédit des illustrations

Sauf mention autre, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs des Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) ou sont déposées aux archives de l'institution.
Plans
H. Amoroso, L. Francey, M. Lhemon, O. Presset, A. Schenk, SMRA.
Photos de terrain
H. Amoroso, L. Francey, M. Lhemon, O. Presset, A. Schenk, SMRA.
Prises de vue par drone (fig. 23, 26 et 30)
F. Valenti, SMRA.
Photos de mobilier (fig. 18 et 21)
A. Schneider, SMRA.
Fig. 8
Photo Swisstopo.